

COMMUNIQUÉ

Face à la situation humanitaire très préoccupante consécutive à la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes du territoire se mobilisent.

DONS MATÉRIELS

Deux centres de dépôt et de tri pour accueillir les dons matériels ont d'ores et déjà été identifiés sur le territoire de l'agglomération :

À Saint-Fargeau-Ponthierry, dans l'accueil de la Mairie (85, Avenue de Fontainebleau - 01 60 65 20 20) selon ces horaires d'ouverture :

- Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
- Mardi : 13h30-17h00
- Mercredi : 8h30 / 17h00 (en continu)
- Permanence du Guichet unique le samedi, de 9h à 12h

À Melun, au gymnase Joannes Raymond (50, Avenue Georges Pompidou - 01 64 09 26 26) dès mercredi 9 mars à partir de 8 heures 30. Les associations humanitaires qui se joignent à ce mouvement de solidarité seront présentes dans le gymnase afin de recueillir les dons, soutenues par des agents de la Ville.

Une liste limitative de matériel utile sera dressée et régulièrement mise à jour en fonction des besoins sur place.

Pour l'heure, il est demandé de donner en priorité :

- Des chargeurs de téléphone et des batteries externes
- Des piles, des talkies-walkies, des lampes de poche
- Des produits bébés : couches, lait maternisé, lingettes, petits pots, tétines emballées, biberons avec tétine
- Des produits d'hygiène : brosses à dents enfants et adultes, dentifrice, savons, shampoings, protections périodiques, mousse à raser, rasoirs, mouchoirs en papier, papier toilette
- Des produits alimentaires : chocolat en poudre, café lyophilisé, lait en poudre, barres de céréales, sucre, produits non périssables (conserves, compote), chocolat, biscuits, boissons énergétiques
- Du matériel scolaire : crayons de couleurs, gommes, cahiers, coloriages.

Pour Melun, comme pour Saint-Fargeau-Ponthierry, les dons triés seront ensuite transportés jusqu'au pôle aéronautique de Villaroche, au nord de l'agglomération, où un hangar a été mis à disposition de la société JPB Système par le SYMPAV pour centraliser le départ du matériel vers la frontière polono-ukrainienne.

DONS FINANCIERS

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes appellent chaque habitant du territoire qui le souhaite et qui le peut à effectuer un don financier aux différentes associations reconnues qui se mobilisent en France comme en Ukraine pour venir en aide à la population qui fuit la guerre.

Les CCAS de chaque commune sont également habilités à recevoir des dons qui ouvrent aussi droit à des déductions fiscales. Ces dons seront ensuite intégralement reversés aux associations compétentes ou convertis en matériel utile.

BÉNÉVOLES

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes lancent un appel aux bénévoles qui souhaiteraient aider les communes et les associations à procéder au tri et empaquetage des dons matériels reçus.

Pour la Ville de Melun, le service Vie Associative centralisera les propositions de service afin de les répartir auprès des associations. Le service est joignable au 01 64 52 11 57.

HÉBERGEMENT

Un très grand nombre de réfugiés ukrainiens se lancent sur les routes et seront bientôt en Europe de l'Ouest.

La France, comme les autres pays de l'Union européenne, devront prendre part à cette solidarité.

Aussi, les communes de l'agglomération seront invitées par le Préfet de Seine-et-Marne à mettre en place une procédure coordonnée d'hébergement.